

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Nouveaux Aménagements de la zone d'emballages existante de l'entrepôt U LOGISTIQUE implanté sur la commune de SAINT JUST (01).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

U LOGISTIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LE CORRE RONAN

RCS / SIRET

8 | 1 | 0 | 1 | 4 | 6 | 5 | 6 | 3 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 1. b) (non soumis)	Les modifications concernent un site soumis à enregistrement pour la rubrique ICPE 1511 (entrepôt frigorifique). Les modifications n'entraînent pas de modification du classement du site (cf. détails fournis dans l'Addendum).
Rubrique 39. a) (soumis)	La surface de plancher ou d'emprise au sol créée suite aux modifications envisagées sera de 11 256 m ² soit une surface supérieure à 10 000 m ² (cf. détails fournis dans l'Addendum).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site concerné est l'entrepôt logistique frais U LOGISTIQUE de la commune de SAINT JUST (01).

En janvier 2019, ULOG a déposé en Préfecture de l'Ain (01) un dossier de Porter à Connaissance (PAC) relatif à l'implantation de deux nouvelles cellules de stockage en froid positif (C4 et C5, surface totale d'environ 9 000 m²) accolées au bâtiment existant ainsi que le recouvrement et la fermeture partielle de la dalle emballages existante.

Aujourd'hui, afin de répondre aux besoins de l'exploitation, ULOG souhaite faire évoluer son projet de 2019.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

- Modification de l'emprise foncière du site (diminution),
- Volumes des bassins de rétention et d'infiltration modifiés (augmentés),
- Création d'une cour entre les cellules historiques et C4/C5,
- Nouvel aménagement des stockages de la dalle emballages et fermeture totale de la dalle,
- Stockage de palettes bois en extérieur (à 10 m de la dalle emballages),
- Création d'une aire de lavage de palettes à l'intérieur du bâtiment dalle emballages.

4.2 Objectifs du projet

Les enjeux relatifs au projet sont :

- réussir le projet d'investissement industriel sur le site de Saint Just en étant conforme à la réglementation applicable,
- répondre aux nouveaux besoins de l'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les exigences réglementaires applicables (urbanisme/ICPE/arrêté préfectoral/...) au projet sont étudiées en amont des aménagements par l'équipe projet U LOGISTIQUE, définissant le cahier des charges à respecter lors des phases chantiers.

Le projet par rapport à la situation présentée en 2019 n'implique pas de construction de bâtiment complémentaire mais principalement la mise en place d'une nouvelle organisation du stockage des emballages et la fermeture totale de la dalle emballages existante.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site de Saint Just a pour vocation principale le stockage de marchandises de la grande distribution en frais, visées par la rubrique 1511 (entrepôt frigorifique) sous le régime de l'enregistrement de la nomenclature des ICPE.

Dans le cadre des activités de récupération des déchets créés par les magasins U, le site de Saint Just dispose d'une dalle emballages afin de réaliser des opérations de regroupement / transit des emballages de livraison (notamment palettes bois et plastiques) et les déchets magasin (balles de papiers/ cartons et plastiques). Sur cette dalle sont également réalisées les opérations de tri, compactage et regroupement des déchets en provenance de l'entrepôt (faible quantité).

Une nouvelle configuration des stockages en îlots à l'intérieur de la dalle emballage et des stockages extérieurs est prévue dans le cadre des aménagements projetés pour 2021.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet initial a fait l'objet d'un dossier de porter à connaissance en date de janvier 2019 et d'un permis de construire déposé en mars 2019. Ce projet a conduit à la publication d'un arrêté préfectoral en date du 17 juin 2019 fixant des prescriptions complémentaires à l'autorisation d'exploiter initiale (20/12/2004).

En cas de non soumission à étude d'impact au titre de la présente procédure, les nouveaux aménagements seront soumis à un nouveau dossier de Porter à connaissance du Préfet au titre de l'article R. 512-46-23 du code de l'environnement.

Les nouveaux aménagements font également l'objet d'une modification du permis de construire initial au titre du Code de l'Urbanisme (cf. addendum).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du terrain	107 441 m ²
Nombre de place de stationnement	204 places
Surface d'entrepôt créée (aménagement de la dalle emballages + création de cellules froids)	11 256 m ²
Surface d'entrepôt existante	24 480 m ²
Surface bâti (créée + existante)	35 736 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

U LOGISTIQUE (SAINT JUST)
50 chemin du petit plan
Zone industrielle les fougères
01 250 SAINT JUST

Parcelles concernées par le projet:
Section A: 946, 831, 1249, 892, 1251,
1244, 1245, 1239, 1250, 1240,
Section AZ: 111

Coordonnées géographiques¹

Long. 05 ° 29 ' 13 " 3 Lat. 46 ° 18 ' 98 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Depuis 2004, les installations existantes ont fait régulièrement l'objet d'études réglementaires, qui ont été déposées en Préfecture de l'Ain. Le dernier dossier sur l'établissement ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation date de 2004.

L'établissement existant est actuellement régi par les arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter en date du 20 décembre 2004, du 16 juin 2017 et du 17 juin 2019.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 2 "REVERMONT ET GORGES DE L'AIN" qui est située à 2,4 km à l'Est du site. Identification nationale : 820030878 / Date du premier avis : 17/12/2009
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors zone de montagne (urbanisme)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral du 28 décembre 2018 portant approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'Etat du département de l'Ain - 3ème échéance 2018-2022
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site recensé dans la base de donnée BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est le site NATURA 2000 Directive Habitat "Revermont et gorges de l'ain" (FR8201640). IL est situé à 3 km à l'est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence de démolition sur le site existant. Les travaux seront limités à la création de voiries, de quais et mise en place d'un bardage sur les façades latérales de la zone emballage.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ULOG de Saint Just est implanté en zone Ux du PLU destinée à accueillir des activités artisanales, industrielles ou de bureaux et de services et est compatible avec le règlement de la zone. Il s'agit d'une zone industrielle existante. Le projet n'implique pas de défrichement. Le site n'est pas localisé sur une trame verte et bleue. Par conséquent, l'impact sur la biodiversité existante est considéré comme négligeable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 3 km du site NATURA 2000 le plus proche. Ainsi, compte tenu de cette distance, les aménagements projetés et le fonctionnement du site n'auront pas d'impact sur cette zone.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé à proximité d'autres zones à sensibilité particulière. Il n'engendrera pas d'impact sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de défrichement et d'imperméabilisation de surface en dehors des limites de propriétés du site.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de risque technologique recensé sur la commune de Saint Just.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le seul risque naturel recensé sur la commune de Saint Just concerne le risque sismique - zone de sismicité de catégorie 3. Aucun arrêté portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur le commune. Absence de plan de prévention des risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Addendum
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Addendum

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Addendum
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Addendum
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Addendum
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les éventuels déchets seront éliminés en filière dédiée.</p> <p>En phase exploitation, les déchets susceptibles d'être produits seront du même type que ceux actuellement produits dans le cadre des activités du site. Le mode de gestion actuel, ainsi que les filières actuelles de traitement, sont inchangés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements projetés sont compatibles avec le PLU et sont localisés dans une zone industrielle existante qui n'est pas localisée à proximité de site classé au titre du patrimoine architectural et culturel ou de zone archéologique et paysager sensible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact sur les activités alentours. Les aménagements projetés sont compatibles avec le PLU et sont localisés dans une zone industrielle existante. Les activités du site existants sont inchangées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

D'après l'article R. 122-5 du code de l'environnement au 5° e), les projets existants ou approuvés à prendre en compte dans la réalisation de l'évaluation environnementale sont ceux qui :

- ont fait l'objet d'un document d'incidences au titre de l'article R. 214-6 et d'une enquête publique ;
- ont fait l'objet d'une évaluation environnementale et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.

D'après le site de la Préfecture de l'Ain, il n'y a pas de projets existants ou approuvés susceptibles d'être cumulés avec le projet.

Source : Site de la Préfecture de l'Ain consulté en Juillet 2021.

Pour mémoire, le dossier de porter à connaissance relatif au projet dans sa version initiale a été déposé en Juin 2019 et n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale (cf.addendum).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Addendum

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude environnementale ne semble pas nécessaire dans le cadre du projet au regard des points suivants :

- Les aménagements ne modifient pas les activités existantes du site ;
- Aucun rejet non traité vers le milieu naturel ne sera réalisé ;
- La surface des aménagements vis-à-vis du terrain d'assiette du site est faible ;
- Le projet est situé dans une zone industrielle existante en dehors de toutes zones naturelles protégées (ZNIEFF, Natura 2000, ..)

De plus, il est prévu si la présente note abouti à la non nécessité de réaliser une étude d'impact, de porter à la connaissance du Préfet, tous les éléments d'appréciation en termes d'impacts et de dangers.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Addendum au formulaire Cerfa n°14734

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Vendargues

le, 17/08/2021

Signature

